

Deloitte.

Deloitte
Développement
Durable

Conférence de Pierre Radanne chez Deloitte du 05 janvier 2016

Jeudi 11 février 2016

Sommaire

1. Brève histoire de la prise de conscience du changement climatique	3
2. Ce que signifient 6° de réchauffement en moyenne annuelle.....	4
3. Au-delà de 2° de réchauffement, l'agriculture ne peut plus nous nourrir tous	4
4. Une nouvelle civilisation libérée des énergies fossiles.....	5
5. Une convergence internationale inédite dans l'histoire de l'Humanité	5
6. Le fonds vert un outil au service du financement.....	6
7. S'imposer à soi-même taxe carbone et quota CO2.....	7
8. Des engagements vérifiés et progressifs : la logique de l'escalier	8
9. Le changement climatique, vecteur d'une relance économique mondiale ?	9
10. Protéger et développer les agricultures vivrières du Sud, nécessité difficile à négocier.....	10
11. L'Europe peut servir de modèle et aller au-delà de son objectif actuel de -40% en 2030.....	10
12. Ceux qui avancent ne sont pas forcément ceux auxquels on pense !	11
13. Mise en œuvre : le partage des méthodes, enjeu essentiel.....	13
14. Guerre et paix au cœur du réchauffement	13
15. Cette question planétaire à solidarité obligatoire requiert un changement du droit international et la participation citoyenne de tous	14

1. Brève histoire de la prise de conscience du changement climatique

C'est en **1827**, au tout début de la physique et de la chimie moderne, que **Lavoisier** comprend la composition des corps. Et un mathématicien, du nom de **Fourrier**, fait l'analyse **des gaz** et s'aperçoit que ceux-ci ont **les mêmes propriétés qu'un vitrage** : celui-ci laisse passer le rayonnement solaire à l'aller, mais le piège ensuite, car les longueurs d'ondes dans l'infrarouge ne peuvent traverser le vitrage. D'où l'ambiance chaude dans une véranda ou dans une serre...

Un certain nombre de gaz, ont cette même propriété et ne laissent pas passer le rayonnement de chaleur de la Terre. C'est le cas par exemple du méthane et du gaz carbonique. Alors plus on augmente la quantité de ces gaz dans les basses couches de l'atmosphère, moins il y a de rayonnement qui est dissipé vers l'espace, et on a ce processus de réchauffement qui apparaît.

Ça, c'est compris depuis 1827 ! Ensuite, c'est un prix Nobel suédois, **Arrhenius** qui a **fait les premiers calculs, en 1896**. -Mais la date de naissance réelle de la prise de conscience du réchauffement climatique, c'est **1985**. En faisant l'analyse des glaces de l'Antarctique, **on comprend l'amplitude de ce réchauffement** climatique, et le rôle singulier du CO₂.

Ensuite, les choses vont se succéder très vite : 1988, constitution du **GIEC**, le panel de scientifiques. C'est une chose unique au monde, il n'y a aucun autre sujet qui ait donné le jour à une telle coopération scientifique, à ce niveau-là, toutes sciences et tous pays confondus !

Ensuite, on a **1992**, le traité fondateur, c'est-à-dire la Convention de Rio.

Sept ans après l'explication scientifique, elle est signée par l'ensemble des pays de la planète qui reconnaissent l'existence du réchauffement climatique.

Et 7 ans entre une alerte scientifique et un traité signé par la totalité des États, c'est extrêmement court !

Mais après cette reconnaissance, les pays ne vont pas passer suffisamment à l'action, et il va falloir une piqûre de rappel : c'est le **Protocole de Kyoto, en 1997**. Là, on dit aux pays industrialisés : « c'est vous qui avez produit le plus d'émissions de gaz à effet de serre dans le passé, c'est donc à vous de prendre des engagements quantifiés de réduction de ces émissions ! ». Et l'Union Européenne, par exemple, se verra attribuer un objectif de réduction de 8% entre 1990 et 2012.

Et donc tout cela va se mettre en route. Mais le Protocole de Kyoto est entré en vigueur sans les États-Unis, et c'est ce qui va poser un énorme problème pendant toute la décennie des années 2000. Parce que les États-Unis vont s'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique, même si cela reste assez modeste, mais ils vont le faire en dehors du Protocole de Kyoto. Et donc il y a d'autres pays qui vont faire pareil, comme le Japon, la Russie, le Canada, la Nouvelle-Zélande...

Et seuls les pays européens sont restés à l'intérieur du Protocole, ce qui a conduit à **l'essoufflement du système** dès la fin de la première décennie du XXI^{ème} siècle.

Tout cela a été très compliqué, avec une conférence à Copenhague qui devait trancher l'affaire, mais qui a été très difficile, très tendue, qui s'est très mal passée. Les engagements qui ont été pris à cette occasion-là pour la période 2013-2020 ont été terriblement faibles ; on n'est pas du tout sur la trajectoire que recommandent les scientifiques du GIEC. L'affaire va **se dénouer en 2011 à Durban** : on va demander à ce moment-là qu'en 2015 il y ait un nouvel accord pour la période 2020-2030. Et c'est donc ce qui vient de se passer à **Paris**.

2. Ce que signifient 6° de réchauffement en moyenne annuelle

L'augmentation constatée du réchauffement climatique a été extrêmement rapide, sans commune mesure avec les variations historiques que l'on connaissait à travers l'analyse des glaces de l'Antarctique. Il n'y a aucun précédent historique d'une telle augmentation de température et d'un tel changement de composition de l'atmosphère comme ce que l'on constate aujourd'hui.

L'alerte de 1985, ça a été de dire que cette quantité additionnelle de gaz carbonique allait provoquer un certain niveau de réchauffement si on continuait à cette vitesse-là. Et depuis le premier rapport scientifique, qui date de 1990, les chiffres n'ont pas varié : **dans le meilleur des cas, ce sera 1,5° et si on ne change rien, ce seront 6° !**

Et quand on évoque ces chiffres, c'est en se plaçant à l'horizon 2100, c'est-à-dire dans la vie d'un enfant déjà né ! Mais c'est vrai que ces chiffres sont incompréhensibles par nos concitoyens : **entre le jour le plus froid de l'hiver et le jour le plus chaud de l'été, on a 60° d'écart.** Des heures les plus froides de la nuit aux heures les plus chaudes de la journée, on a souvent 10° d'écart. Donc ça veut dire quoi, 1° ou 6° en moyenne annuelle ? Ça semble anodin, parce que nous ne sommes pas sensible aux moyennes, mais seulement aux valeurs extrêmes.

Mais rendez-vous bien compte que **par rapport au niveau de 1985, la température moyenne lors de l'ère glaciaire n'était que de 6° de moins** qu'aujourd'hui ! Et je rappelle ce qu'était l'ère glaciaire : les Iles Britanniques étaient enfouies sous 1000 mètres de glace, la banquise s'étalait sur une ligne Londres-Amsterdam-Munich, l'Océan était 120 mètres plus bas qu'aujourd'hui, la Manche s'arrêtait à Cherbourg, et à Neuilly, **vous étiez au milieu d'une toundra avec des mammouths laineux...**

Ça, c'est 6° de moins qu'aujourd'hui en moyenne annuelle !

Si on a un réchauffement de 6°, dans la vie d'un enfant déjà né aujourd'hui, cela signifie **un réchauffement équivalent en amplitude à la sortie de l'ère glaciaire !**

Voici quelque chose qu'il est essentiel d'avoir en tête pour comprendre de quoi on parle avec le réchauffement climatique !

3. Au-delà de 2° de réchauffement, l'agriculture ne peut plus nous nourrir tous

Au-delà de 2° de réchauffement, on aura un effondrement de la pluviométrie sur toutes les zones tropicales, Tropic du Cancer / Tropic du Capricorne, qui provoquera un effondrement de la production alimentaire.

La surface agricole dans le monde se contractera, avec le phénomène de désertification qui touchera principalement tout le nord de l'Afrique et tout le Moyen Orient, ce qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec les événements actuels...

Et c'est bien ça qu'il faut garder en tête : au-delà de 2° de réchauffement, on ne sait plus nourrir tout le monde ! On a donc là un objectif : ne pas dépasser 2° de réchauffement.

C'est la seule condition qui permet de stabiliser sur la courbe du bas la concentration du gaz carbonique.

Il y a quand même réchauffement et augmentation, bien sûr, mais en tous cas d'ici 2050, on a repris le contrôle des affaires....

4. Une nouvelle civilisation libérée des énergies fossiles

Cette courbe bleue, ici, elle est très importante, car elle nous dit qu'on est dans un changement de civilisation, qu'il va falloir qu'on sorte des combustibles fossiles, qu'il faut qu'on ait gagné cette bataille pour le milieu du siècle, et qu'il faut qu'on ait pour la fin du siècle un système énergétique, une structure de société, un système technique, totalement différents de ceux d'aujourd'hui.

On doit faire en sorte que tous les peuples et les pays puissent bien vivre dans ces conditions-là et accèdent à un certain niveau de développement.

Et ça, ça a été très fortement acté par l'accord de Paris. Cela montre que l'ensemble des pays convient maintenant qu'un changement complet de mode de développement est à imaginer.

Cette dimension-là de l'accord de Paris est tout à fait considérable.

5. Une convergence internationale inédite dans l'histoire de l'Humanité

Pendant ces nouvelles négociations qui se sont déroulées dans le cadre de la COP21, il y a eu une convergence politique inédite dans l'histoire.

Tout le monde était d'accord :

- Pas plus de 2° de réchauffement
- Il faut diviser par 2 les émissions mondiales
- La participation de tous les pays est nécessaire
- Et il faut avancer sur une nouvelle voie de développement pour l'ensemble des pays.

On n'a jamais vu ça dans l'histoire, sur aucun sujet !

L'idée que tous les pays, riches et pauvres, aient un destin commun face à un adversaire nouveau, un adversaire extérieur qui est le changement climatique, quelque part, réunifie l'humanité, au-delà des écarts de développement qui se sont creusés au 19ème et au 20ème siècle.

On a là **quelque chose de tout à fait nouveau**, qui n'était pas gagné d'avance.

Pour les pays développés, il s'agissait de reprendre des engagements quantifiés : pour l'Union européenne, c'est -40% à l'horizon 2030 par rapport au niveau des émissions de 1990.

Ce n'est pas rien d'atteindre cet objectif !

Mais on a actuellement **une panne flagrante de leadership de la part des pays développés**. L'Union européenne par exemple est complètement divisée, notamment du fait de la Pologne qui bloque les avancées ; la Russie de Poutine n'est pas très allante non plus, et aux États-Unis, le Congrès à majorité Républicaine ne veut pas faire de lois sur l'énergie et le climat... Quant au Japon, il est encore enlisé dans le post Fukushima...

Pour le coup, heureusement que la Présidence française a été absolument impeccable, parce que ce n'était vraiment pas les pays développés qui tiraient les affaires !

C'est **du côté des émergents que ça bouge le plus, notamment du côté chinois**, mais pour des raisons qui sont essentiellement internes : la population chinoise aujourd'hui vit extrêmement mal la pollution de l'air.

Dans les sites industriels y compris dans les grandes villes comme Pékin, il y a des épisodes de pollution inédits : imaginez un smog tel qu'une personne qui vit au 2ème étage, quand elle ouvre sa fenêtre, elle ne voit plus le sol !

Donc la Chine a été extrêmement allante dans l'accord, elle a poussé les autres pays, et ça c'est un grand changement. **L'Inde jusqu'ici était assez difficile mais elle n'a pas fait de difficultés**, et la grande surprise, ce sont **les pays en développement** : ils ont rendu des copies souvent d'une **qualité remarquable**, qui portent sur des actions dans le domaine de l'énergie, de la foresterie, de l'agriculture, à la fois d'atténuation des émissions, d'adaptation, et qui sont demandeurs : « donnez-nous accès à des financements, à des technologies, aidez-nous à former nos personnels administratifs, et puis aussi à accéder à de la finance carbone ! », et ça a été la grande nouveauté.

Aujourd'hui, les engagements signés en décembre 2016 conduisent à un réchauffement qui serait de l'ordre de 2,7°.

On était à 4,5° avec les engagements antérieurs, donc là on redescend à 2,7] mais ce n'est toujours pas 2° et encore moins 1,5° !

Donc il va falloir resserrer la ceinture dans les années qui viennent...

L'accord de Paris qui a été conclu en décembre, va maintenant être suivi de trois ou quatre COP, pour écrire les petites lignes du contrat.

L'accord actuel fait une vingtaine de pages, et on dépassera les 1000 pages avec les petites lignes du contrat. Et c'est là qu'il faudra préciser toutes les modalités d'application de tout cela.

Pour l'instant, ce sont des axes généraux qui ont été définis. C'est maintenant que ça devient complexe, car il va falloir ajuster tout cela avec des modalités variables sur les 195 pays !

6. Le fonds vert un outil au service du financement

Bien sûr pour passer à l'action, il faut de l'argent et de la technologie.

La question du financement est réglée par la constitution d'un fonds vert pour le climat. C'est une décision qui avait été annoncée dès Copenhague. C'est la première fois qu'on crée un fonds Nord-Sud, à parité dans le conseil d'administration entre pays riches et pays pauvres. On n'est donc pas dans le système de Bretton Woods, du FMI ou de la Banque Mondiale, où c'est seulement les riches qui décident.

Là, c'est une décision partagée, donc ça donne des règles qui sont beaucoup plus fortes que le système antérieur, et notamment, **c'est au pays receveur de définir les mesures qu'il veut engager ; ce n'est pas aux financeurs de le faire.**

Bien sûr, il y aura des discussions, mais les propositions et la nature des actions sont fixées par le pays receveur.

Ce fonds vert est installé en Corée, et ce n'est pas l'Oncle Picsou sur un tas d'or, ce qui serait une horreur absolue ! Non, c'est **pour l'essentiel un corpus de règles, et pas beaucoup de sous dedans.** Pour l'instant, il y a 10 milliards de dotations pour trois ans, mais il va falloir en mettre 100 milliards par an en 2020.

Le système qui a été décidé, c'est **un système décentralisé.** Le Fonds Vert, comme corpus de règles accrédite des banques nationales et des banques bilatérales ou multilatérales. Par exemple l'AFD est accréditée par le Fonds Vert, tout comme la Banque Africaine de Développement, et aussi des banques nationales dans certains pays.

Ce sont elles qui instruisent les dossiers et qui décaissent, sous surveillance du Fonds Vert. Et si une banque triche, elle perd son accréditation.

Donc on est sur un système décentralisé qui permet de débiter des capacités financières à la hauteur.

Les pays émergents ne vont pas être bénéficiaires de ce Fonds Vert. Il n'est ouvert qu'aux pays en développement les plus pauvres. Et la Chine, le Brésil, ne sont pas considérés comme des pays pauvres. Donc ils doivent faire sur leurs ressources propres.

On va être sur des mécanismes de projets et de programmes. Donc les pays vont déposer des programmes, c'est-à-dire des grappes de projets dans différents secteurs, dans différentes filières, ils vont emballer tout cela, ils vont faire les calculs pour savoir à quelles conditions ils pourraient le faire, et ensuite ils vont aller sur la scène internationale, rencontrer les différents guichets de financement existants, y compris le Fonds Vert qui va rediffuser sur l'ensemble des caisses existantes, pour trouver un accord, une négociation avec ces pays-là.

Mais **l'un des problèmes pour les pays en développement, c'est la capacité de montage de projets.** Parce que l'on risque de se retrouver face au scénario dans lequel les pays qui ont les plus forts besoins seront aussi ceux qui auront le moins accès à l'argent parce qu'ils n'ont pas la structuration de préparation de projets. Et donc c'est quand même un vrai sujet de travailler à aider les pays à élaborer des programmes. Ils ont énormément besoin de consultants et d'expertise.

Par contre on n'a pas avancé sur de nouvelles sources de financements, comme la taxe sur les soutes maritimes, sur le kérosène aérien, les transactions financières... Il y a quelques pays qui ont mis quelque chose en place, mais ce n'est pas un accord international, donc l'essentiel va se faire à travers les acteurs financiers privés.

Mais encore une fois après instruction des dossiers déposés par les pays. Et donc **les financements prendront plusieurs formes : du don, des subventions**, notamment pour les questions d'adaptation et pour les pays les moins avancés, du financement privé notamment, pour les entreprises énergétiques, et puis des prêts plus ou moins bonifiés pour les pays qui sont en situation intermédiaire, par exemple le Maroc peut dire : *« moi, par rapport au niveau où je suis aujourd'hui, je n'ai pas vraiment besoin de dons, vous me faites des prêts et je vais me débrouiller avec des prêts et j'ai des capacités de remboursement, donc je pourrai accélérer mes affaires sous cette forme-là »*.

Et donc l'accord de Paris prévoit la mise en place de tout cela, en sachant que dans les contributions déposées par les pays pour la COP21, certaines mentionnent des montants financiers, mais pas quelle est la nature de l'argent, car encore une fois, d'un projet à l'autre, à l'intérieur d'un même pays, les besoins de nature de financement vont forcément être différents.

7. S'imposer à soi-même taxe carbone et quota CO2

Le pouvoir fiscal est de la responsabilité exclusive des États. Les **Nations-Unies n'ont pas le pouvoir d'instaurer une taxe** sur quoi que ce soit. Donc une taxe ne sera adoptée qu'à condition qu'il y ait l'unanimité des États pour la décider. Bien sûr, certains peuvent se l'imposer à eux-mêmes, mais alors il y a une distorsion de concurrence et ils sont pénalisés par rapport à ceux qui n'ont pas mis la taxe en place... On est là face à une énorme difficulté qui est insoluble.

Même chose pour **les quotas** : il y a bien le système des quotas européens. Je rappelle qu'à l'époque, à Kyoto, ce sont les USA qui voulaient le système de quotas, et les Européens qui n'en voulaient pas. Maintenant, 15 ans plus tard, ce sont les Européens qui l'ont fait et les USA qui n'en veulent plus. Donc ça s'est inversé !

De son côté, la Chine va aussi mettre en place un système de quotas. Donc ces choses-là sont en train d'avancer, y compris d'ailleurs le fait de **donner une valeur au carbone**.

Un groupe comme ENGIE dit « je vais me fixer en interne, dans ma préparation de projet, une valeur implicite du carbone en calculant une valeur du carbone, qui croîtra chaque année. Parce que c'est une manière d'orienter ma vision du développement cohérente avec ce qui va se faire, et je préfère monter un escalier là-dessus de façon progressive, plutôt que de me faire taxer un beau matin par l'extérieur, sans m'y être préparé, à un moment où les choses seront devenues tellement graves que la situation internationale l'imposera. Donc je préfère me l'imposer de façon progressive à moi-même. »

Vous voyez que ces sujets-là avancent, mais ça ne peut pas être à l'intérieur de l'accord, c'est parallèle, ce qui ne veut pas dire que ce n'est pas fort. Il y a **de plus en plus d'acteurs qui vont mettre ce genre de choses en place....**

8. Des engagements vérifiés et progressifs : la logique de l'escalier

Vous entendrez dire, y compris par la Presse et par les autorités officielles, que l'accord de Paris est juridiquement contraignant, mais ce n'est pas vrai : **juridiquement contraignant, cela voudrait dire qu'il y a un système de sanction. Or il n'y en a pas.** On ne peut pas sanctionner un pays. Les Nations-Unies n'ont aucun pouvoir de mettre les états à l'amende. L'Union Européenne a ce pouvoir vis-à-vis des États membres, mais pas les Nations-Unies. Mais s'il n'est pas juridiquement contraignant, il l'est politiquement.

C'est-à-dire qu'à partir du moment où il y a accord des 195 pays, enfin des 187 puisque 8 pays n'ont pas déposé de contribution, sortir de l'accord a un coût politique. Ça c'est vrai.

Dans cet accord, il y a *deux grandes avancées*, dont une qui a été décidée et fortement poussée par la Présidence Française : **un système de comptabilisation des engagements**, afin que les objectifs à long terme que se donnent les pays en 2030 soient vérifiables, et pour que les actions qu'ils conduiront fassent l'objet d'un reporting, d'une mesure, d'un contrôle. On va donc faire une comptabilisation sincère, et l'argent obtenu ou l'argent accordé, au niveau international, doit être enregistré. Et là, vous avez un système de mise en œuvre qui est très fort.

Et puis la deuxième décision, c'est **l'inscription dans l'accord d'une renégociation tous les 5 ans** pour revoir les engagements, avec l'obligation de les revoir à la hausse.

Pour expliquer cela de façon simple, qui pourrait être comprise par un enfant de 7 ans, prenons **l'image d'un escalier** : tous les pays ont protocolé la taille des marches, la hauteur des marches, variable selon la taille des populations, pour faire en sorte qu'un bambin, un vieillard, un sportif ou une femme enceinte, tous puissent arriver aux étages. Ainsi, **tout le monde peut avoir des objectifs communs, mais tout le monde ne montera pas les escaliers à la même vitesse.**

Donc la variable, ce n'est pas l'objectif, c'est la vitesse de réalisation de l'objectif.

Et donc une négociation internationale, une politique en général, c'est un escalier. On se fixe des objectifs, à long terme, chacun doit pouvoir monter, et ceux qui sont les plus faibles, il faut les aider à monter, y compris en les soutenant. Là, ça va être de la technologie, ici, ça va être de l'argent.

La négociation climat EST un escalier. Mais puisque c'est un escalier, il fallait discuter de la taille des marches, et leur succession.

Et ce qui a été décidé, c'est de revoir tous les 5 ans les objectifs des uns et des autres, la marche suivante de l'escalier, avec interdiction de redescendre l'escalier. C'est ça qui a été décidé.

Alors un **point faible** par contre dans l'accord, c'est que **la ratification parlementaire n'est pas obligatoire.** Et ça c'est un vrai problème, car comment voulez-vous qu'un parlement vote des budgets, vote des lois de mise en œuvre de l'accord de Paris si l'accord lui-même ne leur a pas été soumis ?

9. Le changement climatique, vecteur d'une relance économique mondiale ?

Donc 187 pays sur 195 ont envoyé leur copie, avec pour conséquence quelque chose de totalement inédit et qu'on ne sait pas encore évaluer, y compris après le succès de la COP : tous les pays disent qu'il faut qu'on fasse de l'efficacité énergétique, du développement d'énergies renouvelables, qu'on adapte notre agriculture, qu'on protège nos ressources en eau, qu'on arrête de déforester... Tous les pays disent ça, avec plus ou moins de modulation et d'amplitude, mais c'est quand même ça qui est mis sur la table. Qu'est-ce que cela va avoir comme effet dans les carnets de commande sur les technologies en question ?

Quelle est la dynamique qui va s'enclencher autour de cette capacité d'entraînement et de diffusion des technologies qui sont exprimées par tous les pays dans les mêmes termes ?

Est-ce qu'on n'est pas en train avec cette négociation-là, d'entrer dans une relance économique mondiale ?

Qu'est-ce que c'est qu'une phase de forte croissance dans l'histoire ? C'est une période où il y a soit un énorme changement technologique, comme la révolution industrielle, soit on a tout cassé, comme pendant la Guerre de 40, et où il faut faire un effort massif d'investissement pour tout reconstruire.

Là, aujourd'hui, on est face à quelque chose d'une nature nouvelle ; on n'a rien cassé, sauf le climat, on n'est pas dans la destruction massive de bâtiments, d'usines, comme ça a été le cas pendant la seconde guerre mondiale, mais on est **dans la nécessité de revoir l'ensemble du système électrique, de revoir l'ensemble du secteur des transports, de changer les règles de construction, de réhabiliter l'ensemble des patrimoines bâtis, et de changer de système technique** sur la production d'énergie pour un passage massif aux énergies renouvelables. Et généralisable à l'ensemble des pays...

On ne sait pas évaluer ça, tout va dépendre derrière de la manière dont va se comporter le secteur financier. Est-ce qu'il va considérer que tout cela est une opportunité, qu'il faut aller au secours de la victoire ?

Un acteur important, Standard & Poors, a pris au mois de mai une décision importante : il va mettre **un rating négatif** sur les entreprises et les pays qui **investissent massivement dans les combustibles fossiles** parce ces investissements n'iront pas jusqu'à leur fin de vie.

Et à l'inverse, les pays qui vont vers **l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables**, donc qui adoptent le nouveau standard technique, vont prendre des parts de marché avant les autres, et donc on leur met **un rating positif**.

Vous voyez que c'est un point de bascule qui est extrêmement significatif, et on voit déjà aujourd'hui des annonces de baisse des coûts sur ces technologies, parce que bien évidemment les marchés s'accroissent et là, on est sur **des secteurs qui sont très créateurs d'emploi, y compris en France**. Parce que développer les renouvelables dans les territoires, ça fait plus d'emploi que d'acheter du pétrole à l'extérieur : l'argent ne sort plus du pays. Pour mémoire, en 2012, on était quand même à une sortie de devises par la France de 70 milliards d'euros par an pour acheter du pétrole, du gaz et du charbon...

Vous voyez qu'à partir du moment où on entre dans un système avec un **développement beaucoup plus endogène**, à ce moment-là, on est gagnant sur l'emploi.

10. Protéger et développer les agricultures vivrières du Sud, nécessité difficile à négocier

La question de l'agriculture est une question très difficile au niveau de la négociation.

Pourquoi ? Parce qu'une importante revendication, notamment portée par les États-Unis, l'Australie et les grands pays de plaine, portait sur une **dérégulation des systèmes agricoles** et la pratique des concurrences ouvertes entre les pays sur le marché mondial, avec des prix mondiaux qui sont fixés essentiellement par les pays qui ont l'agriculture la plus productive.

Et donc la négociation agricole est extraordinairement difficile, parce que les pays en développement et ceux qui ont les agricultures les plus pauvres exigent la **priorité aux agricultures vivrières**, et la possibilité de se protéger des marchés internationaux agricoles et de l'effondrement des prix.

Prenons le cas de Dakar. Les supermarchés de la ville mettaient en vente des barquettes avec nos restes de poulet, vous savez que nous ne mangeons que le blanc, et qu'on exporte les autres parties du poulet, donc les barquettes de poulet breton dans les supermarchés de Dakar coûtaient moins cher que le poulet élevé au Sénégal !

Comment voulez-vous que ça tienne ? Cela ruine les agricultures de faire ça !

Mais en l'état actuel des choses, l'affaire est obligée de se déverrouiller, parce qu'on va doubler la population mondiale, et dans le même temps, la surface agricole utile dans le monde va diminuer.

Donc l'équilibre alimentaire à l'horizon 2050 exige une augmentation moyenne du rendement agricole mondial de 70% !

Nous, on est déjà au taquet. **L'amélioration du rendement agricole, c'est dans les pays en développement les plus pauvres qu'on peut l'obtenir, mais en modernisant, en améliorant leurs conditions agricoles, c'est-à-dire en protégeant leur agriculture.**

Et donc là, on a une négociation qui est très difficile. Mais on ne peut pas résoudre la question du changement climatique sans augmenter la fixation du carbone dans les sols. Donc cette question-là va revenir à table. Mais ça a été très difficile à la Conférence de Paris.

11. L'Europe peut servir de modèle et aller au-delà de son objectif actuel de -40% en 2030

D'après les dernières statistiques connues, qui datent de 2013, l'Europe était déjà à 23% de réduction par rapport à 1990.

C'est-à-dire qu'en 2013, l'objectif de 2020 était déjà atteint.

Les projections qui sont faites aujourd'hui, c'est qu'en 2020, l'Europe va sûrement être aux alentours de -27%, donc elle fait mieux que ce qui était prévu, malgré un léger retour au charbon en Allemagne.

Cela est dû notamment aux nombreux programmes d'efficacité énergétique qui ont bien fonctionné, et puis au développement plus rapide que prévu des renouvelables.

Et donc tout le monde le considère que l'objectif de -40% en 2030 est largement atteignable, et **qu'on se situera sur un objectif beaucoup plus ambitieux, autour de -45%**. Le rythme des efforts de l'Europe la place donc **nettement en avance** par rapport à tous les autres pays développés, mais ce n'est pas pur des raisons morales, nous ne sommes pas meilleurs que les autres.

C'est **simplement parce que l'Europe n'a plus ou quasiment plus de ressources en combustibles** fossiles sur son sol, qu'elle est structurellement condamnée à avancer dans l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Plus que les autres pays développés.

Donc maintenant, elle en a le bénéfice. À une conférence, en 2000 qui avait eu lieu à La Haye, et qui avait échoué, le ministre indien s'est tourné vers nous, européens, en nous disant « écoutez, c'est vous, les **Européens, qui avez la clé du 21ème siècle** ». On n'avait pas l'habitude qu'on nous dise ça, et il nous a expliqué : « *c'est très simple, vous êtes un exemple pour le monde, parce que vous n'avez plus rien, vous n'avez plus rien en ressources. Donc vous allez inventer un mode de développement efficace en ressources, et qui est le seul sur lequel l'humanité va pouvoir fonctionner !* ».

Et prenant à témoin le négociateur chinois à côté de lui : « nous, nous n'arriverons pas à procurer de bonnes conditions de vie à nos multitudes sans d'énormes progrès en efficacité énergétique et en utilisation des ressources. »

C'est le ministre indien qui nous expliquait ça !

De ce point de vue, l'Europe, notamment tirée par l'Allemagne, avance dans cette direction-là.

Et ce qui est très intéressant dans ce qui s'est passé à la Conférence de Paris, c'est que maintenant, **l'ensemble des pays en voie de développement et des pays émergents disent « c'est cet avenir-là que nous voulons nous aussi !** On n'aura pas le mode de vie américain d'aujourd'hui, on ne l'aura jamais, pour l'ensemble de nos populations. On pourra aller vers des améliorations de vie à l'européenne ».

Les pays africains, l'Éthiopie ou encore le Vanuatu ont déposé une contribution comme quoi en 2050 ils n'utiliseraient plus du tout de combustible fossile !

Imaginez, ... l'Éthiopie !

C'est un énorme changement dans la conception du développement !

12. Ceux qui avancent ne sont pas forcément ceux auxquels on pense !

La France ne négocie pas en tant que telle, c'est l'Union Européenne qui négociait, sous présidence luxembourgeoise.

Comme l'Europe a affiché un objectif de -40%, mais sans le répartir entre les états membres, on ne sait pas aujourd'hui, quel est à l'intérieur de ça l'engagement de la France.

Il faut dire que **l'Union Européenne a rendu une des plus mauvaises copies**, 4 pages et demie, juste un tableau avec des chiffres et des *bullet points*, sans phrases écrites. Pour comparer, le Lichtenstein s'est quand même fendu d'une copie deux fois plus explicative que l'Union Européenne... Elle a donc fait un exercice complètement bureaucratique, parce qu'elle est bloquée par la Pologne qui est dans l'opposition, par rapport au fait d'accepter l'objectif de 40%, mais aussi par d'autres, comme l'Italie, l'Autriche, etc. qui ont minimisé le plus possible les affaires.

Et au final, la contribution européenne n'a fait l'objet d'aucune explication, d'aucun débat... **Le Sénégal, pour construire sa contribution, a organisé une consultation citoyenne**, a utilisé la société civile, et les responsables du Sénégal le disent maintenant : *« cet exercice de contribution a totalement changé notre regard sur notre futur, parce qu'on n'avait jamais pensé à 15 ans. On vit dans l'immédiat, on n'avait jamais fait de stratégie de long terme, c'est la première fois qu'on faisait une stratégie de long terme, et on l'a fait ouverte, avec l'ensemble des acteurs, les collectivités locales, les entreprises, etc. et donc on a changé notre vision du développement. »*

Le Sénégal, il a fait le boulot ! Mais pas l'Union Européenne !

Et la France, elle était bloquée à la fois avec la présidence et par les attentats, avec la crainte que tout cela dégénère très gravement s'il y avait encore une fois une menace d'attentat pendant la COP...

Et là, on a un énorme déficit de parole à l'intérieur de la société française. Maintenant, il va falloir le faire.

Et donc ce qui va être déterminant pour la suite de la Conférence de Paris, c'est comment, la France et l'Union européenne vont s'approprier cela pour se définir des objectifs.

L'objectif de 40% de réduction en 2030 au niveau européen n'a pas été réparti entre États membres. Ce sera à l'ordre du jour du Conseil Européen de juin 2016.

Et ça risque d'être sanglant, parce que tout le monde n'a pas fait dans le passé les mêmes efforts. Ceux qui ont fait des efforts ne vont pas vouloir reprendre la totalité de la charge à la place des autres.

J'imagine bien que les pays vont dire « moi je veux bien prendre des engagements, mais à condition qu'il y ait un programme d'investissements européens qui tienne la route et qui nous permette de le faire ». Ce qui implique de réorienter des capacités d'investissements au niveau européen. Et si on voit qu'il y a des marchés qui s'ouvrent au niveau international, il y a des pays qui vont pousser. Donc cette discussion-là est à venir.

Mais ceux qui avancent, ce sont la Chine et l'Inde.

Ces deux pays-là sont extrêmement préoccupés par les questions d'environnement. Et pas pour des raisons internationales, mais pour des raisons nationales, liées à la souffrance et aux difficultés de leurs populations. Donc ils ne traînent pas les pieds sur ces affaires-là, ils sont en train d'avancer. Et comme ils ont aussi des technologies...

Les Français n'arrivent pas à comprendre, par exemple, que la Chine produit plus d'électricité éolienne que d'électricité nucléaire !

C'est le pays qui installe le plus d'éoliennes au monde : leur parc éolien produit 90GW, soit l'équivalent de la totalité du parc électrique français !

Et l'Afrique, autre exemple, a une capacité totale d'autonomie avec son potentiel d'énergie renouvelable.

Et comme ces pays-là ne veulent pas dépendre d'importations, ni être soumis aux fluctuations du prix du pétrole, tous ces pays, y compris le Mali, ont un programme solaire qu'ils sont en train de mettre en œuvre. Ils vont faire leur développement de ce côté-là.

Les questions d'environnement sont bien intégrées, mais tout cela va prendre du temps, quand même.

13. Mise en œuvre : le partage des méthodes, enjeu essentiel

Pour commencer, il n'y a plus grand-chose à attendre de la négociation internationale, parce que le travail a été fait.

Et il y a des butées que la négociation internationale rencontre et qu'elle ne peut pas lever, comme la fixation de la valeur du carbone, le système de taxes ou de quotas.

Donc le sujet maintenant, c'est celui de la mise en œuvre. Et là, il y a un énorme enjeu de méthode. Et notamment avec les règles qu'on appelle MRV, « Mesure de Reporting et de Vérification des Actions », toute cette **question de transparence des actions, de reporting, toutes ces questions-là, c'est un enjeu considérable.**

Parce que le principe d'une comptabilisation sincère et fiable des actions concerne autant les pays développés que les pays émergents et les pays en voie de développement, notamment ceux qui reçoivent l'argent. Ceux-ci doivent prouver le bon usage qu'ils en ont fait.

*Par exemple, j'ai travaillé sur le plan climat de la région de Dakar, et on a utilisé les mêmes méthodes que pour le plan climat que j'ai fait pour la ville de Paris. On a travaillé sur les mêmes bases. **Il y a une culture commune partagée de la mise en œuvre.***

Et les entreprises, notamment celles qui sont présentes dans un grand nombre de pays, vont appliquer des règles, elles vont avoir besoin de les uniformiser d'une certaine façon sur l'ensemble de leurs filiales, dans tous les pays.

Dans tous les pays, les collectivités locales et les grandes villes ont des problèmes qui varient d'un cas à l'autre, mais toutes doivent faire un plan d'adaptation. Et donc il faut réfléchir à cette question du pourvoi de l'offre de méthode, et je ne parle pas seulement de prestation de mise en œuvre : **il y a une étape de méthode à la suite de l'accord de Paris qu'il va falloir énormément creuser.**

14. Guerre et paix au cœur du réchauffement

La question du changement climatique, on la présente souvent comme une question environnementale, alors que **c'est aussi une énorme question économique et sociale !**

Plus une population est pauvre, plus elle est victime du changement climatique. C'est le cas des agriculteurs de la zone sahélienne, qui part du Ferlo, au nord du Sénégal, et va jusqu'en Somalie.

Je prends un autre exemple : le Niger...

6 enfants par femme, le Sahara avance de 3 km et le pays a perdu 40% de sa pluviométrie...

Vous faites comment dans ces conditions ? Ce n'est pas possible. Vous avez des situations d'énormes difficultés.

Quand on a des situations de famine, ce sont les agriculteurs qui souffrent de la famine, les agriculteurs pauvres qui vivent en grande partie en autosubsistance sur des petits lopins, et à partir du moment où il n'y a plus de récoltes et que les terres se sont dégradées, comme ils n'ont pas de revenus monétaires d'aucune nature, ces gens-là n'ont plus aucune chance, alors ils partent dans un bidonville, comme Pikine à Dakar, qui rassemble quand même 1 million d'habitants...

Et toutes ces populations des bidonvilles, quand elles en ont marre, elles montent dans une coquille de noix qui essaye de franchir la Méditerranée dans les conditions qu'on connaît.

Et donc on a là un énorme problème, qui ne figure pas précisément dans l'accord, même s'il y a des petits bouts de phrases qui indiquent que le **changement climatique est une question de sécurité alimentaire et est une question de sécurité tout court.**

Je reviens encore une fois sur cette ligne qui va de Dakar à Islamabad, et on pourrait la poursuivre d'ailleurs jusqu'au Bangladesh, toute la zone entre les deux est aujourd'hui confrontée à des problèmes de changement climatique, et tout le monde s'aperçoit aujourd'hui qu'il s'agit d'une vraie bombe. Dans le million de gens qui ont franchi la Méditerranée et qui vont massivement en Allemagne, il n'y a pas que des Afghans et des Syriens. Il y a des gens de différents pays, parce que toute cette zone-là est déstabilisée, et donc c'est la paix tout court qui est en cause là-dedans.

Et c'est pour cela aussi que les pays développés et de nombreux autres ont signé l'accord...

15. Cette question planétaire à solidarité obligatoire requiert un changement du droit international et la participation citoyenne de tous

La Conférence de Paris, à sa manière, marque l'entrée dans le 21^{ème} siècle, avec cette unification de l'humanité.

Nous serons nombreux, tous voudront vivre bien, tout le monde nous regarde tous les jours à la télévision, les ressources de la planète sont limitées et certaines sont en déclin, et la charge sur l'environnement de la planète est trop lourde.

Donc que ce soit d'un point de vue moral, technologique, économique et financier, **la valeur du 21^{ème} siècle, c'est l'optimisation de l'utilisation des ressources**, pour faire en sorte que chacun puisse avoir de bonnes conditions de vie et ainsi assurer la cohésion sociale et la paix.

C'est donc comme un mécanisme de re-régulation que peut être vue la négociation climat, avec un changement qu'il est important de rappeler, c'est *la double structure du monde aujourd'hui*.

On était en effet habitué à **une structure pyramidale**, comprenant les États, les Nations-Unies, les organisations internationales. Cette structure pyramidale est en grande difficulté, il n'y a plus de leadership aujourd'hui dans le monde.

Par contre vous avez une deuxième structure, qui est **une toile horizontale et vivante, qui découle d'Internet**, des réseaux sociaux et de l'ensemble des moyens de communication et d'échanges. Elle inclut non seulement les états mais aussi les acteurs économiques, les collectivités locales, et maintenant vous avez **des coopérations horizontales sur toute la planète**, y compris à travers les multinationales et les réseaux de collectivités locales.

Et ensuite, il y a eu des avancées d'abord avec **le Sommet des Solutions** de Ban Ki Moon il y a deux ans, puis avec l'accord de Paris qui met en mouvement l'humanité toute entière et qui ouvre une diffusion massive de technologies encore une fois à l'échelle du monde.

Il faut bien comprendre que la question du changement climatique est **la première question planétaire à solidarité obligatoire.**

Le climat de la France n'est pas fait par les Français. Le climat de la France résulte de ce que font tous les pays de la planète. Et si la France lutte contre le changement climatique, ça va bénéficier autant aux autres pays qu'à elle-même.

Prenez les atolls du Pacifique, qui n'ont aucune responsabilité, aucune maîtrise de leur destin, parce que la mer monte, et même s'ils sont tout à fait exemplaires, ça ne va pas empêcher la mer de monter. C'est encore une fois le résultat de ce que vont faire la totalité des autres pays.

Les frontières n'existent pas sur ce sujet-là, et donc vous êtes sur une question Nord-Sud, une question qui interroge la totalité de l'humanité.

On est donc obligé de trouver un accord universel, collectif ; c'est ce qui s'est passé à Paris, avec la totalité des 195 pays de la planète, sans en oublier aucun.

La *première conséquence* est qu'il va y avoir un changement complet des institutions internationales.

Le système actuel des Nations-Unies en effet n'est pas à la hauteur des engagements à tenir, parce qu'aujourd'hui s'il y a des pays qui trichent, il n'y a pas de système de sanction contre eux. Et si des pays trichent, les autres vont arrêter de prendre des engagements, parce qu'ils vont considérer que c'est déloyal que les autres aient triché. On est dans un système extrêmement friable.

Il va donc falloir renforcer le système de droit international, avec un système de sanctions par-dessus les États. Donc l'intérêt général de l'humanité domine les intérêts nationaux.

La *deuxième conséquence*, c'est l'impact sur le mode de vie de chacun. Dans un pays comme la France, mais c'est pareil pour tous, la moitié des émissions, c'est ce que chacun d'entre nous fait, y compris dans sa vie privée.

Votre système de chauffage, votre régime alimentaire, vos choix de transport, vos choix de consommation, tout cela pèse la moitié des émissions du pays.

Donc on ne peut pas gagner cette bataille-là sans les gens.

Il va falloir trouver le moyen que chacun, dans ses choix quotidiens, tienne compte de cette affaire-là.

Il va falloir là aussi un bond démocratique pour impliquer la totalité des personnes.

Notre système politique va être changé aux deux bouts.

D'un côté le droit international, de l'autre côté la participation citoyenne.

Le sujet impose ça, avec derrière un rôle central des acteurs locaux, notamment les collectivités locales et les entreprises, parce qu'il faut évidemment que cela passe en contact avec les citoyens, rentre dans les pratiques des uns et des autres.